



Communiqué de presse  
Paris, le 16 septembre 2021

## Stations de montagne : l'ANMSM interpelle le Gouvernement pour garantir le bon déroulé de la prochaine saison hivernale

A trois mois de l'ouverture de la saison de ski, les Maires des stations de montagne se sont réunis hier en Assemblée générale, en présence du Président du Sénat, Gérard LARCHER, des Secrétaires d'Etat chargés du Tourisme et de la Ruralité, Jean-Baptiste LEMOYNE et Joël GIRAUD ainsi que de nombreux parlementaires. A l'ordre du jour : le versement des indemnités pour l'hiver dernier, les conditions d'ouverture des remontées mécaniques pour l'hiver prochain et une réflexion à plus long terme sur l'attractivité des stations et les enjeux d'aménagement et de mobilité.

### Saison d'hiver 2021-2022 : anticiper pour ne pas revivre une année blanche

Après deux saisons d'hiver impactées par la pandémie de Covid-19, les finances des communes supports de stations de montagne sont exsangues et les Maires encore dans l'attente d'information sur le montant et les délais de versement des compensations des pertes de recettes fiscales et domaniales pour la saison d'hiver 20-21. Dans ce contexte difficile, la relance de l'économie de montagne est leur première priorité. Les élus et professionnels de la montagne ont ainsi déjà commencé à travailler sur différents protocoles sanitaires qui pourraient être appliqués en stations l'hiver prochain et souhaitent que le Gouvernement s'engage à leurs côtés pour garantir l'ouverture des remontées mécaniques.

*« Bien que les stations de montagne proposent une large palette d'activités, la pratique du ski alpin reste encore le socle du tourisme en hiver en montagne. Assurer l'ouverture des remontées mécaniques est donc essentiel à la sauvegarde de nos stations, qui ont été fortement mises à contribution et dont l'écosystème a été fragilisé par la crise sanitaire. Nous avons aujourd'hui besoin, à la fois, de percevoir rapidement les indemnités promises pour l'hiver dernier et d'obtenir des précisions du Gouvernement pour préparer la saison à venir dans de bonnes conditions »,* détaille Jean-Luc Boch, Président de l'ANMSM.

Une double demande qui a reçu un écho favorable des Secrétaires d'Etat, Jean-Baptiste LEMOYNE et Joël GIRAUD qui ont rappelé que le Gouvernement travaillait actuellement au calcul des montants individuels d'indemnisation pour chaque commune.

### Soutenir l'investissement pour préparer l'avenir

Par ailleurs, les Maires des stations ont également abordé le sujet des investissements indispensables aux communes, à la fois pour que la France retrouve sa place de leader mondial dans le secteur du tourisme de neige mais aussi pour anticiper les évolutions majeures auxquelles la montagne fait face : écologiques, territoriales, sociales, touristiques...

Si plusieurs propositions de l'ANMSM ont été intégrées au Plan Avenir Montagne du Gouvernement, les élus ont souhaité approfondir la réflexion sur la mobilité et l'aménagement et demandent :

- le renforcement de l'offre ferroviaire pour faciliter l'accès aux stations ;
- l'adaptation du cadre législatif et réglementaire aux spécificités des communes supports de stations, en particulier dans le domaine de l'urbanisme ;
- la mise en œuvre d'une politique incitative pour favoriser la rénovation de l'immobilier de loisirs.